



L'an deux mil dix-huit, le 31 octobre à 19 heures, le conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains, sous la présidence de Michel FRUGIER, pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	36.
Nombre de membres présents :	35.

Date de 1ère convocation : 23 octobre 2018

Date d'affichage :

<u>Présents :</u>	<i>Titulaires :</i> ANDREVON Emmanuelle, BETTEGA Jean-Paul, CHAPPUIS Catherine, DARVEY Jérôme, DEYE Jean-Luc, DULLIN Xavier, EICHENLAUB Jean-Christophe, ESQUEVIN Jérôme, FABRE Maryse, FOGNINI Christophe, FORNER, Evelyne, FRUGIER Michel, GARNIER Michel, GIMENEZ André, GINOLLIN Pascal, GOGNY Christian, GONTHIER Gérard, MARC Nicolas, MASSONNAT Jean-Guy, MASSONNAT Lucien, MOLLAR Christiane, MONTORO Marie-Pierre, PELARDY Laurence, PERROTTON Benoît, RIVOLLET Yves, TRAHAND Cécile, VAIRYO Nicolas, VIAL Jean-Marc, VIAL Raynald, VINCENT Adeline. <i>Suppléants (votants) :</i> DENERVAUD Serge, DYEN Michel, GILLET Colette, MAILLAND Benjamin. <i>Suppléants (non-votant) :</i> LEOUTRE Jean-Marc.
<u>Excusés :</u>	MARGAILLAN Aurore (pouvoir à VIAL Raynald), POILLEUX Nicolas (pouvoir à VAIRYO Nicolas), ANDRE Michel, GOZZI Jean-Marc, ZUBORA Serge.
<u>Absents :</u>	GUERRAZ Emilien.

### FINANCES – ARCHITECTURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

Le Syndicat mixte Savoie Grand Revard se transforme en Syndicat à la carte et prends la dénomination de Syndicat mixte des stations des Bauges (arrêté préfectoral du 11 octobre 2018 - modification des statuts).

Le président rappelle le transfert, vers le Syndicat mixte, de la compétence « Aillons-Margériaz » qui est actuellement exercée par Grand Chambéry, et a pris effet le 15 octobre 2018 impliquant le transfert du budget à la clôture des comptes de l'exercice 2018.

En vertu de ce transfert, le budget de cette structure doit suivre l'exercice de la compétence.

A l'architecture comptable et budgétaire actuelle :

- budget principal SMSB (M14) autonome
- budget nordique SGR (M4) autonome
- budget alpin SGR (M43) autonome

sera créé un nouveau budget dénommé « alpin Aillons-Margériaz », sans autonomie financière (n° Hélios 26700) non assujéti à la TVA (application du transfert du droit à déduction à TVA au profit du fermier).

Le conseil syndical, après avoir délibéré,

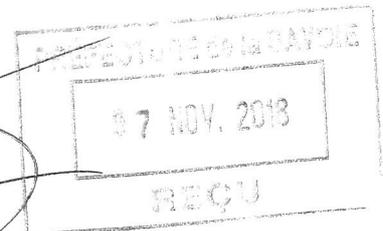
➤ **APPROUVE le rapport du président ;**

➤ **DECIDE la création d'un nouveau budget dénommé « alpin Aillons-Margériaz », sans autonomie financière, non assujéti à la TVA (application du transfert du droit à déduction à TVA au profit du fermier).**

➤ **ADOpte la répartition, lister des activités, définie dans l'annexe jointe à la présente délibération.**

Fait à AIX-LES-BAINS, le 31 octobre 2018

LE PRESIDENT,  
Michel FRUGIER



Certifié exécutoire  
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le 05-11-2018

☞ Voitants :	36
☞ Pour :	36
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0

# Budget principal (M14) SMSB



Financement partagé  
Grand Lac - Grand Chambéry

## Compétences historiques SGR

Suivi par code analytique spécifique à définir pour les activités gérées historiquement par SGR

Financement 100% Grand Chambéry

## Ecritures TTC avec un code analytique spécifique

- Salaires Agents Aillons-Margeriaz (Mise A Dispo - ALJ).
- Encaissement de la Participation de Grand Chambéry.
- Perception de la Taxe sur les Remontées Mécaniques.
- Gestion des bâtiments « Centre d'accueil ».
- Spéléorando, Via ferrata, Nordique Aillons-Margeriaz

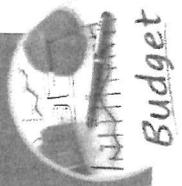
## Ecritures HT avec un code analytique spécifique par activité

- Gestion des baux et délégations de service public : Restaurant, Boutique Margeriaz, Muscher, Ecole de ski, location de skis.

• Autonomie Financière (compte 515)

- Budget HT
- Géré en régie directe
- Perception par ce budget annexe de la Taxe sur les Remontées Mécaniques

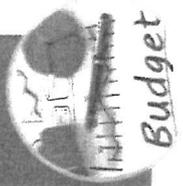
2. Budget Annexe (M43) - Alpin SGR



• Autonomie Financière (compte 515)

- Budget TTC
- Géré en régie directe

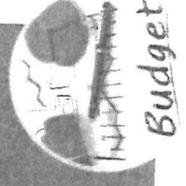
3. Budget Annexe (M4) - Nordique SGR



• Sans autonomie financière

- Contrat affermage = Transfert droit de TVA
- Budget TTC car transfert droit TVA au profit du fermier
- Tyrolienne

4. Budget Annexe (M43) - Alpin Aillons-Margeriaz (AM)



07/10/2010

RECU